

SEANCE DU 02 MAI 2017

Présents : M. Y.YLIEFF, Bourgmestre-président ;
MM. B.DANTINE, J-M.DELAVAL, S.MULLENDER, Mme P.GARDIER, M.
G.LIEGEOIS, Echevins ;
Mlle D.WERISSE, Présidente du CPAS.
Mme M.RIGAUX-ELOYE, Directrice générale.

OBJET : Conseil communal - Fixation de l'ordre du jour

Le Collège communal,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Considérant que la situation des affaires communales requiert la convocation du Conseil communal ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ARRETE

le Conseil communal est convoqué pour la première fois à une séance qui se tiendra à la Maison communale,
le lundi 15 mai 2017 à 20 heures.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Correspondance et communications
2. Culte : Fabrique d'église Saint Jean-Baptiste de Mont-Dison - Compte 2016 - Approbation
3. Culte : Fabrique d'église Saint Laurent - Compte 2016 - Approbation
4. Culte : Fabrique d'église Saint Roch - Compte 2016 - Approbation
5. Culte : Fabrique d'église Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus - Compte 2016 - Approbation
6. Intercommunales : Assemblées générales - Aqualis - 7 juin 2017
7. Intercommunales : Assemblées générales - Centre d'Accueil "Les Heures Claires" - 23 juin 2017
8. Intercommunales : Assemblées générales - IMIO - 1er juin 2017
9. Intercommunales : Assemblées générales - Intradel - 22 juin 2017
10. Marchés de fournitures et de services en matière informatique : Convention d'adhésion à la centrale de marchés du Département des Technologies de l'Information et de la Communication du Service public de Wallonie - Approbation et Adoption
11. Rénovation urbaine du quartier de Neufmoulin : Conventions exécution 2000, 2001 et 2003 - Avenant n°3 - Approbation
12. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 18 avril 2017
13. Questions d'actualité

HUIS-CLOS

1. Patrimoine locatif : Appartement rue Neufmoulin, 78/1ETA - Convention - Adoption
2. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une maîtresse d'éducation physique à partir du 20.04.2017 à l'école du Centre, de Renoupré et Neufmoulin - Ratification
3. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 20.04.2017 à l'école de Wesny - Ratification
4. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 19.04.2017 à l'école de Fonds-de-Loup – Ratification

5. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'un maître d'éducation physique à partir du 20.04.2017 à l'école du Husquet, de Wesny et de Fonds-de-Loup - Ratification
6. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire le 20.04.2017 à l'école du Husquet - Ratification
7. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 29.03.2017 à l'école de Neufmoulin - Ratification
8. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice maternelle à partir du 31.03.2017 à l'école de Neufmoulin - Ratification
9. Personnel enseignant : Désignation temporaire d'une institutrice primaire à partir du 20.03.2017 à l'école de Fonds-de-Loup - Ratification
10. Personnel enseignant : Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice primaire à partir du 10.03.2017 - Décision
11. Personnel enseignant : Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice primaire du 06.02.17 au 05.03.17 - Décision
12. Personnel enseignant : Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice maternelle à partir du 24.03.2017 - Décision
13. Personnel enseignant : Nomination à titre définitif d'une institutrice primaire à temps plein
14. Personnel enseignant : Nomination à titre définitif d'une institutrice primaire à temps plein
15. Personnel enseignant : Nomination à titre définitif d'une institutrice primaire à mi-temps
16. Urbanisme : Agents habilités à constater les infractions aux dispositions du Code du Développement Territorial - Désignation de 3 agents
17. Approbation du procès-verbal de la séance à huis clos du 18 avril 2017
18. Questions d'actualité

Par le Collège,

La Secrétaire,

(s)M.RIGAUX-ELOYE

Le Président,

(s)Y.YLIEFF

La Directrice générale,

Pour extrait conforme,

Le Bourgmestre,




M.RIGAUX-ELOYE


Y.YLIEFF